

COMPTE-RENDU POUR LE CLUB DES CONSEILS SYNDICAUX
REUNION DU 31/10/12 PREPARATION JOURNEE TECHNIQUE DU
12/12/12 à L'ARPE

Les débats seront enregistrés pour une mise en ligne sur internet afin de permettre aux intéressés de poser des questions à l'ARPE.

Cette journée s'adresse aux syndics professionnels, aux syndics bénévoles, aux copropriétaires, aux conseils syndicaux, aux collectivités et aux architectes.

Un programme prévisionnel a été proposé sur lequel les différents intervenants se sont exprimés.

Le matin les organismes « institutionnels » interviendront sur le contexte de la réhabilitation et des copropriétés, la réglementation et les financements.

L'après-midi sera consacrée aux retours d'expériences et à une table ronde auxquels le Club est invité à se manifester.

Gisèle a eu l'idée de présenter le livret d'accueil du Club afin de le faire distribuer au public. Des documents des différents intervenants seront à la disposition du public participant à cette journée. L'ARPE souhaite la présence au maximum de 90 personnes.

Le Club des conseils syndicaux peut intervenir sur les retours d'expériences à 14 h : il sera évoqué les différents projets de réhabilitation énergétique sur les copropriétés membres, le ressenti des conseillers syndicaux (voir avec Chantilly : Martine Belloc, le Floréal : Christiane Miceli et Cristal : Marie-Paule Maury).

Le Club des conseils syndicaux peut également intervenir lors de la Table ronde de 15 à 16 h parmi lesquels seront invité à participer : la FNAIM, l'UNIS, l'ARC et peut-être l'UNPI. Le sujet sera : « Quel positionnement des acteurs locaux face à la réhabilitation énergétique : ambitions, réussites, difficultés... ». Les différentes manifestations (réunions, formations) et les besoins des membres du Club sur le thème peuvent également y être évoqués.

Il a été évoqué de prévoir cette journée dans une salle de la ville plutôt qu'à l'ARPE en raison du nombre éventuel des participants dans le public. Cette solution est à l'étude.

Des séances de questions-réponses du public seraient prévues à la fin de chaque thème, mais l'ARPE ne s'est pas prononcée définitivement sur cette organisation.

A la fin des débats, l'ADEME présentera la synthèse de la journée de 16 à 17 h.

L'ARPE distribuera un questionnaire au public : « Quels besoins des acteurs locaux en termes d'action collective ? » (boîte à outils en ligne, visites de site, formations juridiques et/ou techniques, réseau d'échanges techniques par mail, ...). Il a été précisé que ce questionnaire constitue l'objectif de la journée technique. Une liste des intervenants avec leurs coordonnées sera également présentée au public.